

CONFORME AUX OBJECTIFS
DES PROGRAMMES-CADRES
PROVINCIAUX

Also available in English



CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE™

Aider les familles. Protéger les enfants.

Le principe de la compagnie des amis

TROUSSE DE PREMIÈRE ANNÉE

Leçon GRATUITE sur la sécurité personnelle



Martin

MARTINETSONAMI.CA

Lettre aux parents (2011)

Enseignant ou enseignante _____

École _____

Date _____

Bonjour,

Le Centre canadien de protection de l'enfance et Honeywell ont uni leurs efforts pour produire la Trousse de l'enseignant de 1^{re} année *Martin ne sort pas seul* afin de susciter le dialogue, à l'école et à la maison, sur la sécurité personnelle des enfants. En collaboration avec Honeywell, nous offrons ces troussees gratuites aux écoles du Canada depuis six ans déjà.

Pourquoi ce programme est-il si important? Des études montrent que la vaste majorité des parents du Canada enseigneraient des techniques dépassées ou erronées à leurs enfants pour leur apprendre à se protéger contre les enlèvements ou l'exploitation sexuelle. L'une de ces techniques désuètes est une phrase que bien des parents répètent à leurs enfants : « Ne parle jamais à des étrangers! » L'emploi du terme « étranger » est inefficace parce que, dans la majorité des incidents, l'enfant est victime d'une personne qu'il connaît. Ces études soulignent l'urgence de montrer aux parents comment apprendre à leurs enfants à bien se protéger, et c'est là l'objectif du programme *Martin ne sort pas seul*.

Aujourd'hui, à l'école, votre enfant a appris ce qu'était le « principe de la compagnie des amis » grâce au programme *Martin ne sort pas seul* du Centre canadien de protection de l'enfance. L'objectif de ce programme est d'enseigner aux enfants, au moyen de leçons et d'activités interactives en ligne, qu'il est important de ne jamais aller quelque part sans amener un ami, que ce soit pour aller à l'école, au magasin ou au parc.

Le rôle de l'« ami » peut être assumé par une mère, un père, une grand-mère, un grand-père, une grande sœur, un grand frère, une gardienne ou un camarade de classe. Appliquer le principe de la compagnie des amis est un bon moyen pour un enfant de réduire sa vulnérabilité à la maltraitance et de renforcer sa sécurité.

Pour insister sur l'importance de cette règle de sécurité personnelle, nous encourageons les parents à revoir le principe de la compagnie des amis avec leur enfant et à faire les deux activités jointes à cette lettre. Au verso de cette page, vous trouverez des détails concernant ces deux activités ainsi que d'autres activités que vous pouvez faire à la maison, dont un nouveau jeu de mémoire en ligne sur la sécurité à l'Halloween.

Nous espérons que les activités du programme *Martin ne sort pas seul* vous plairont à vous et à vos enfants!

Cordialement,



Lianna McDonald, directrice générale
Centre canadien de protection de l'enfance Inc.



Tom Buckmaster, président
Honeywell Hometown Solutions

Martin ne sort pas seul :

Activités à faire à la maison pour aider les parents à enseigner la sécurité personnelle à leurs enfants

Que pouvez-vous faire?

1. Rendez-vous au martinetsonami.ca avec votre enfant et faites les activités suivantes ensemble :
 - Lisez l'histoire en ligne « *Martin ne sort pas seul* »
 - Jouez aux deux jeux interactifs (« Aide Martin à trouver ses amis! » et « Martin est-il prudent? À toi de juger »).
2. Discutez de l'importance d'appliquer le *principe de la compagnie des amis*. Voici quelques questions que vous pouvez poser :
 - « Quand est-ce important d'amener un ami avec toi quand tu sors? » (Réponses possibles : pour aller au parc, au magasin, à l'école, etc.)
 - « Quand peux-tu jouer en sécurité sans un ami? » (Réponses possibles : chez moi, à l'intérieur ou dans la cour, etc.)
3. Faites l'activité « Mes amis » ci-jointe. Demandez à votre enfant de dessiner dans l'espace prévu à cet effet des amis ou autres personnes qui pourraient l'accompagner lors d'une sortie, par mesure de sécurité.
4. Faites l'activité « Le *principe de la compagnie des amis* et moi », aussi en annexe. Profitez d'une soirée ou d'une activité de fin de semaine pour revenir sur l'application du *principe de la compagnie des amis* par mesure de prévention. Avant l'heure du coucher, remplissez la feuille d'activité avec votre enfant, comme s'il s'agissait d'un journal intime. Revenez sur une activité que l'enfant a faite ce jour-là et racontez sur la feuille s'il a été nécessaire ou non d'appliquer le *principe de la compagnie des amis*. (Si l'enfant est allé au parc, par exemple, il indiquera qu'il avait un ami avec lui pour l'accompagner. S'il a regardé une partie de hockey à la maison avec ses parents, il expliquera que la présence d'un ami n'était pas nécessaire dans cette situation.) Rappel : votre enfant devra présenter sa page de journal en classe; n'oubliez pas de la retourner à l'école.
5. **ACTIVITÉ SPÉCIALE POUR L'HALLOWEEN :** Passez au martinetsonami.ca avec votre enfant pour jouer à notre jeu sur la sécurité à l'Halloween et lire nos conseils de sécurité. Grâce à cet amusant jeu de mémoire interactif, votre enfant apprendra les règles de sécurité qui s'appliquent à l'Halloween, dont l'importance de passer d'une maison à l'autre avec un adulte de confiance, un grand frère ou une grande sœur.

Vous pouvez également consulter le site Enfants avertis du Centre canadien, au enfantsavertis.ca, pour obtenir des compléments d'information ou trouver du matériel de prévention et des programmes éducatifs adaptés à l'âge et au stade de développement de votre enfant.



Martin
ne sort pas seul



1^{re} année

Plan de leçon : 30 minutes

Sécurité personnelle des enfants – La compagnie des amis

Objectif

- Faire comprendre aux élèves qu'il est plus sécuritaire de se déplacer à plusieurs
- Apprendre aux élèves à appliquer le *principe de la compagnie des amis* par mesure de sécurité

Matériel nécessaire

- Accès au laboratoire d'informatique
- Affiche (au verso)

Présentation

Les enfants qui se déplacent seuls courent plus de dangers que ceux qui se déplacent à plusieurs. L'application du *principe de la compagnie des amis* est un bon moyen pour les enfants de réduire leur vulnérabilité à la maltraitance.

L'école est un bon endroit pour inculquer l'habitude de se déplacer avec un ami. Par exemple, si vous envoyez un élève faire une commission, permettez-lui d'y aller avec un ami. Vous favoriserez ainsi l'acquisition d'un principe de sécurité important.

Introduction

1. Expliquez le *principe de la compagnie des amis* aux élèves.

Demandez aux élèves de s'asseoir en rond pour discuter. Expliquez qu'il est important d'apprendre à veiller sur sa propre sécurité et que l'on peut prendre des mesures pour renforcer sa sécurité. Expliquez ensuite que vous allez leur enseigner une règle de sécurité appelée le *principe de la compagnie des amis*. Cette règle leur apprendra qu'il est important d'avoir quelqu'un avec soi quand on va quelque part, car c'est plus sécuritaire. Cette règle s'appelle le *Principe de la compagnie des amis*.

Exemples d'amis ou d'accompagnateurs pour des enfants de 1^{re} année :

- Mère
- Père
- Grand-mère
- Grand-père
- Grande sœur
- Grand frère
- Gardien ou gardienne
- Ami ou amie (si la distance est courte)





martinetsonami.ca

2. Demandez aux élèves dans quelles situations ils pensent qu'il est important d'être accompagné (au parc, au magasin, sur le chemin de l'école, etc.) Demandez aux élèves dans quelles situations ils n'ont pas besoin d'appliquer le principe de la compagnie des amis (quand ils jouent à la maison, à l'intérieur ou dans la cour arrière).
3. Expliquez aux élèves qu'ils vont se rendre au laboratoire d'informatique pour se renseigner sur le *principe de la compagnie des amis*. Demandez aux élèves (qui pourront travailler en équipe ou individuellement) d'aller au **martinetsonami.ca** et de cliquer sur « Livre ». Demandez-leur de cliquer sur les pages du livre pour entendre l'histoire. Demandez-leur de noter les endroits où Martin leur dit d'amener un ami. À la fin de l'histoire, demandez-leur ce que Martin leur a appris.
4. « *Martin ne sort pas seul à l'Halloween!* » : Le site propose aussi une activité pour l'Halloween. Ce jeu enseigne les règles de sécurité et explique aux enfants la nécessité d'amener un adulte de confiance, un grand frère ou une grande sœur passer l'Halloween avec eux. Demandez aux élèves de donner des exemples d'adultes de confiance dans leur entourage et expliquez-leur que, pour s'amuser en toute sécurité à l'Halloween, il est important d'appliquer le *principe de la compagnie des amis*.

Options

- Associez-vous à une classe de 5^e ou de 6^e année, de sorte que des « amis » plus âgés puissent être jumelés à des élèves de 1^{re} année pour les accompagner sur Internet.
- Utilisez un tableau interactif (de type SMARTBoard^{MC}) pour faire les activités en ligne.

Exercice dirigé

Allez au **martinetsonami.ca** et cliquez sur « Activité ». Demandez aux élèves d'aider Martin à trouver ses amis dans chaque situation. Ils doivent essayer de trouver l'ami en cliquant à divers endroits sur la page.

Conclusion

Montrez aux élèves comment passer à l'activité de synthèse et demandez-leur de regarder les images. Dites-leur de cliquer sur le visage souriant si l'enfant de l'image joue en sécurité, ou de cliquer sur le visage triste si l'enfant n'est pas en sécurité et s'il devrait appliquer le *principe de la compagnie des amis*. Pour bien ficeler le tout, demandez aux élèves de nommer deux amis susceptibles de les accompagner dans leurs déplacements par souci de sécurité.

Activités à faire à la maison

Photocopiez la lettre aux parents et la page « Que pouvez-vous faire? » au verso de cette lettre. Distribuez aussi aux élèves des copies des deux activités à faire à la maison et demandez-leur de faire les activités chez eux avec un adulte. Demandez-leur aussi de ramener leur page de journal à l'école pour la présenter en classe.

Suivi

Posez l'affiche au mur de la classe et revenez sur le *principe de la compagnie des amis* à différents moments durant l'année. Les règles de sécurité personnelle sont efficaces si elles sont incorporées aux activités quotidiennes.

N'oubliez pas de vous inscrire à notre concours pour courir la chance de gagner un bon-cadeau de 75 \$ de Scholastic pour votre classe. Il suffit de remplir notre questionnaire d'évaluation sur martinetsonami.ca entre le 1er octobre 2011 et le 27 avril 2012. Les 200 premiers enseignants à remplir notre questionnaire recevront gratuitement un ensemble de gommes à effacer à l'effigie de Martin pour tous leurs élèves. Pour consulter le règlement du concours, cliquez martinetsonami.ca.

Les activités en ligne sont également offertes en version CD. Pour obtenir un CD gratuit, appelez-nous au 1 800 532-9135.

* SMART BOARD est une marque de commerce ou une marque déposée de SMART Technologies ULC aux États-Unis et dans d'autres pays

Le principe de la compagnie des amis



Présentation

Pour une cinquième année consécutive, nous sommes heureux de vous faire parvenir cet outil pédagogique produit par le Centre canadien de protection de l'enfance avec l'appui de Honeywell. Cette trousse vise à favoriser la discussion, à l'école et à la maison, sur la sécurité personnelle des enfants.

À l'heure où l'enlèvement et l'exploitation sexuelle sont deux des trois principales inquiétudes des parents à l'égard des enfants au Canada, un sondage national révèle que 92 % des parents canadiens enseigneraient des techniques dépassées ou erronées à leurs enfants pour leur apprendre à se protéger contre les enlèvements ou l'exploitation sexuelle. L'une de ces techniques désuètes est une phrase que bien des parents répètent à leurs enfants : « Ne parle jamais à des étrangers! » Le concept d'« étranger » n'est pas efficace et trop abstrait pour enseigner la sécurité aux jeunes enfants. Bien souvent, une fois qu'un enfant a rencontré une personne, que cette personne s'est montrée gentille avec lui et qu'elle ne paraît pas menaçante, l'enfant ne la perçoit plus comme un « étranger ».

Les résultats de ce sondage montrent qu'il est urgent de proposer aux parents des façons adéquates d'apprendre à leurs enfants à veiller sur leur sécurité. Notre programme interactif *Martin ne sort pas seul* est un moyen amusant d'atteindre cet objectif.

Témoignages

Voici quelques commentaires que des enseignants nous ont transmis l'an dernier :

- « **C'est un excellent programme pour les élèves.** »
- « **Les élèves ont beaucoup aimé ce programme. Les activités sont bien adaptées à l'âge des enfants et répondent aux objectifs des programmes-cadres. Je l'utiliserai encore l'an prochain c'est certain.** »
- « **J'ai ajouté le jeu sur la sécurité à l'Halloween à ma liste de sites internet recommandés pour que les élèves puissent jouer avec leurs parents. Ils m'ont dit après coup que ce jeu leur avait permis d'engager une conversation sur les personnes avec qui on peut passer l'Halloween en sécurité et pourquoi.** »
- « **Programme fabuleux et facile à utiliser!** »
- « **Les parents sont contents que j'aie participé à cette activité avec les élèves. Les enfants ont beaucoup aimé le jeu.** »
- « **Ce programme est une très bonne source d'information pour les élèves.** »
- « **Les parents étaient contents que la sécurité personnelle soit incluse au programme-cadre et que les enfants aient reçu des activités et de l'information à apporter à la maison.** »

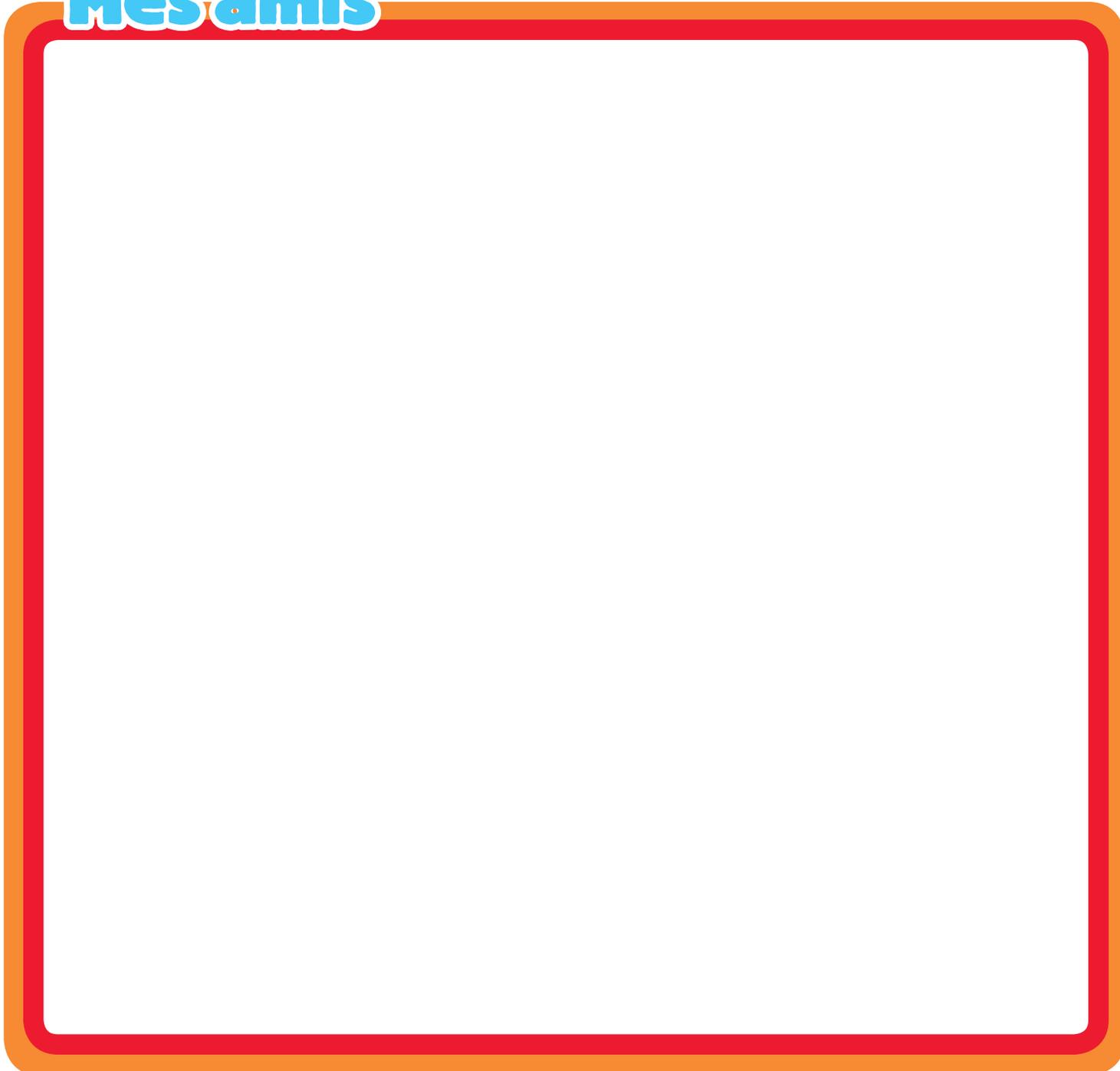
Ressources complémentaires

Le Centre canadien de protection de l'enfance, à travers son programme Enfants avertis, a produit un livre, des activités en ligne et des marionnettes pour accompagner le programme de prévention *Martin ne sort pas seul*. N'hésitez pas à nous contacter au 1 800 532-9135 pour en savoir davantage ou visitez le site de Martin au martinetsonami.ca. Vous pouvez vous procurer des exemplaires supplémentaires de nos livres, fiches de prévention, activités et autres ressources au enfantsavertis.ca.

Notre partenaire

La société Honeywell, à travers son programme d'action sociale Honeywell Hometown Solutions, a remporté des prix pour son matériel pédagogique distribué aux écoles primaires partout aux États-Unis. Grâce au soutien de Honeywell, nous sommes désormais en mesure de distribuer des outils d'éducation à la protection de l'enfance dans les écoles de tout le Canada. Pour en savoir davantage sur le programme Honeywell Hometown Solutions, cliquez honeywell.com/hhs (en anglais seulement).

Mes amis



Martin
ne sort pas seul

Le principe de la compagnie des amis et moi

Page de journal

Mon activité :

Est-ce que j'ai appliqué le *principe de la compagnie des amis*? (encercle ta réponse)



OUI



NON

Pourquoi ou pourquoi pas?

(Explique ton choix d'appliquer ou non le *principe de la compagnie des amis* pour cette activité)

Dessin (demandez à votre enfant de faire un dessin de l'activité)

Martin

ne sort pas seul



Martin dit :
JAMAIS SANS UN AMI!

La
compagnie des amis

MARTINETSONAMI.CA



CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE™

Aider les familles. Protéger les enfants.

Avec le soutien de

Honeywell